



HAL
open science

Tracés à l'épreuve de la parité. Entretien croisé avec Sonia Goldblum, Yaël Kreplak, Cécile Lavergne et Lucy Tangy

A Albert, C Rabier, S Goldblum, Y Kreplak, C Lavergne, L Tangy

► To cite this version:

A Albert, C Rabier, S Goldblum, Y Kreplak, C Lavergne, et al.. Tracés à l'épreuve de la parité. Entretien croisé avec Sonia Goldblum, Yaël Kreplak, Cécile Lavergne et Lucy Tangy. Tracés : Revue de Sciences Humaines, 2018, 18, pp.181-208. 10.4000/traces.9274 . hal-03480590

HAL Id: hal-03480590

<https://cnrs.hal.science/hal-03480590>

Submitted on 21 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Tracés à l'épreuve de la parité. Entretien croisé avec Sonia Goldblum, Yaël Kreplak, Cécile Lavergne et Lucy Tangy

Tracés to the test of parity. Joint interview with Sonia Goldblum, Yaël Kreplak, Cécile Lavergne and Lucy Tangy

Anaïs Albert, Christelle Rabier, Sonia Goldblum, Yaël Kreplak, Cécile Lavergne et Lucie Tangy



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/traces/9274>

DOI : 10.4000/traces.9274

ISSN : 1963-1812

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2018

Pagination : 181-208

ISBN : 979-10-362-0146-2

ISSN : 1763-0061

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Anaïs Albert, Christelle Rabier, Sonia Goldblum, Yaël Kreplak, Cécile Lavergne et Lucie Tangy, « *Tracés à l'épreuve de la parité. Entretien croisé avec Sonia Goldblum, Yaël Kreplak, Cécile Lavergne et Lucy Tangy* », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #18 | 2018, mis en ligne le 20 mai 2019, consulté le 21 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/traces/9274> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/traces.9274>



Tracés est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Tracés à l'épreuve de la parité.

Entretien croisé avec Sonia Goldblum, Yaël Kreplak, Cécile Lavergne et Lucy Tangy

PROPOS RECUEILLIS PAR ANAÏS ALBERT ET CHRISTELLE RABIER
ET INTRODUITS PAR ANAÏS ALBERT

Introduction

En 2017, la revue *Tracés* publiait la traduction d'un article célèbre de Natalie Zemon Davis intitulé « Les femmes et le monde des *Annales* » (Davis, 2017). L'historienne américaine y retrace l'invisibilisation de nombreuses chercheuses qui ont, dans les années 1930, participé à la production scientifique de cette école historique, dont seules les figures masculines sont passées à la postérité. Étienne Anheim, directeur des *Annales*, accompagnait cette traduction d'un commentaire qui reprenait l'analyse à partir de l'après-guerre. Il montrait la progressive féminisation des auteur-e-s publié-e-s par la revue, ainsi que celle du comité de rédaction et dressait un bilan de la place de l'histoire des femmes et du genre au sein de cette publication (Anheim, 2017). Récemment, la prise de parole publique et collective de femmes universitaires de diverses disciplines au sujet de leurs conditions de travail, de l'évolution de leurs carrières et de la moindre visibilité de leurs travaux par rapport à leurs collègues masculins est venue rappeler la nécessité d'une analyse du genre des publications académiques¹. Le hors-série 2018, « Faire revue », était dès lors l'occasion pour *Tracés* de s'interroger sur les rapports de genre en son sein, à travers un premier bilan chiffré, ainsi qu'en donnant la parole, via un entretien, aux premières femmes entrées dans le comité de rédaction.

En 2012, Cécile Lavergne, alors rédactrice en chef² de *Tracés*, publiait dans *Politix* un article en forme de bilan, retraçant les évolutions qu'avait connues la revue depuis sa fondation en 2002 par deux élèves de l'ENS de Lyon, Arnaud Fossier et Paul Costey (Blondiaux *et al.*, 2012). Elle revenait sur la phase initiale d'autoédition de la revue, en ligne et sur papier, puis sur sa progressive institutionnalisation à partir de 2007, date de son entrée chez un éditeur universitaire (ENS Éditions) et de sa mise en ligne sur le

- 1 L'appel des historiennes françaises : « Mettons fin à la domination masculine en histoire », *Le Monde*, 3 octobre 2018 ; « Combien de philosophEs? », *Libération*, 16 octobre 2018.
- 2 Le vocable *rédactrice* ou *rédacteur en chef* est arrivé tardivement à *Tracés* ; le terme utilisé pour désigner le ou la responsable – en référence à l'association loi 1901 qui publiait la revue – était et reste encore *président* ou *présidente*.

portail Revues.org³. L'article relate également la manière dont les membres du comité de rédaction ont formalisé leurs pratiques éditoriales : les appels à communications ont été systématisés à partir de 2009, ainsi que l'existence d'un comité de lecture ad hoc par numéro et l'expertise à l'aveugle par deux relecteurs extérieurs à la revue. Cette mise aux normes des pratiques éditoriales a permis d'obtenir un soutien financier du CNRS à partir de 2010. La même année, *Tracés* intégrait le portail Cairn.info.

Cet article de 2012, signé par la première femme à avoir occupé le poste de rédactrice en chef au sein de *Tracés*, bien que largement préparé par le comité de rédaction dans son ensemble, n'aborde pas les questions de genre. Qu'en est-il alors des rapports de genre au sein de la revue, et particulièrement dans son comité de rédaction ? Quel bilan peut faire *Tracés* à propos de la répartition des hommes et des femmes parmi les auteur-e-s publié-e-s ? Quel accueil ont pu trouver les thématiques liées aux études de genre au sein des pages de la revue ?

Une progressive parité au sein de Tracés

Il est difficile de recenser les participant-e-s à la revue de 2002 à 2007, quand *Tracés* se publie à compte d'auteur, mais il semble que le noyau des rédacteurs et des organisateurs ait été essentiellement masculin. En 2007, l'organisation se fixe et les numéros comportent un ours standardisé, avec un comité de rédaction en bonne et due forme⁴. Dans le numéro 12, le comité de rédaction est entièrement masculin, puis se féminise peu à peu avec l'arrivée de Cécile Lavergne en 2007, de Lucie Tangy et Barbara Turquier en 2008, de Yaël Kreplak en 2009 et enfin de Sonia Goldblum en 2010. La parité est acquise à la fin de l'année 2013, ou quasiment, car l'équilibre peut fluctuer à la marge au gré des départs et des arrivées⁵.

En octobre 2016, le comité de rédaction décide d'inscrire cet équilibre dans les statuts de l'association loi 1901 à laquelle s'adosse la revue. L'article 7, modifié pour l'occasion, précise désormais que le comité de rédaction « devra respecter, autant que possible, la parité entre les hommes et les femmes ».

Le comité scientifique de la revue, instance qui rassemble des personnalités reconnues de différentes disciplines auxquelles se rattache *Tracés*, est en revanche resté quasi-

3 Désormais baptisé Journals.openedition.org.

4 L'intégralité des numéros de *Tracés* se trouve en ligne, mais ce n'est pas le cas de la couverture, de l'ours ni de la quatrième de couverture à la date de rédaction de cet article. Entre 2003 (numéro 1) et 2006 (numéro 11), ces données sont difficilement accessibles car les numéros ne sont pas conservés en bibliothèque et nous ne disposons plus de la collection complète. Les ours de cette première période ne sont pas stabilisés dans leur forme et rendent compte de l'activité déployée par la conception, la fabrication et la diffusion d'un numéro : secrétariat de rédaction, lecture, édition, diffusion et abonnements. L'analyse quantitative sur laquelle s'appuie cette introduction commence donc en 2007, avec le numéro 12, qui est le premier à être publié par un éditeur, avec un ours stabilisé et conservé en bibliothèque. Les données brutes sont disponibles sous forme de tableau Excel en accompagnement de la version numérique de l'article.

5 Pour un point de comparaison sur la progressive entrée des femmes dans un autre comité de rédaction, celui de la revue *Genèses*, voir l'étude de Yann Potin (2015).

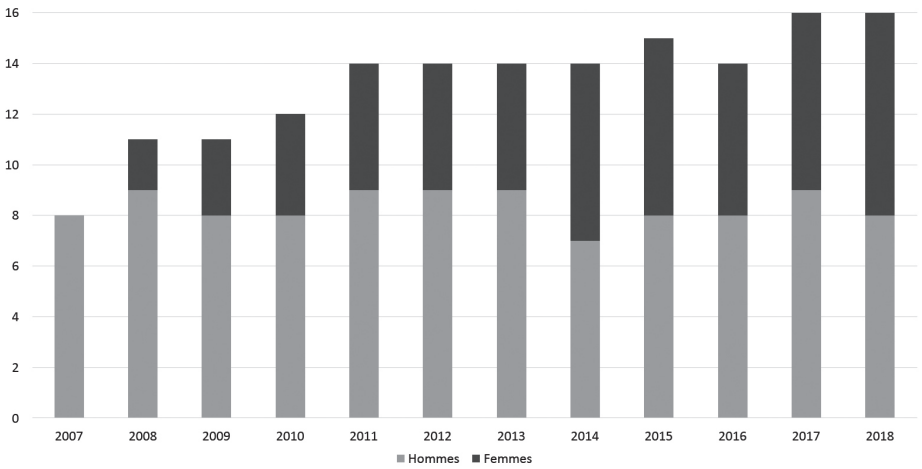


Figure 1. Proportion d'hommes et de femmes dans le comité de rédaction de *Tracés* (2007-2018).

ment exclusivement masculin (18 hommes, 1 femme) jusqu'en 2017. Le comité de rédaction a alors décidé de renouveler le comité scientifique afin de le rendre plus paritaire, mais il reste aujourd'hui composé de 10 hommes pour 5 femmes.

La montée en puissance de la parité est également visible lorsqu'on observe la coordination des numéros. Tous les numéros de *Tracés* doivent être coordonnés au minimum par un membre du comité de rédaction et, depuis 2009, les coordinations entièrement masculines sont en principe proscrites. Depuis 2007, les numéros ont été dirigés par 61 hommes et 32 femmes, mais ce chiffre global masque une augmentation du nombre de coordinatrices depuis 2012 (9 femmes avant 2012, 23 femmes depuis). Cela s'explique notamment par la plus grande présence des femmes au sein du comité de rédaction qui se voient dès lors confier la responsabilité de numéros et par l'attention plus grande portée par le comité à la présence d'au moins une femme parmi les coordinateurs. Notons tout de même que si 10 numéros ont connu une coordination uniquement masculine, l'inverse ne s'est encore jamais produit.

Des textes encore largement masculins

Un dépouillement du sommaire des numéros depuis 2007 montre que la revue a globalement publié bien davantage d'hommes que de femmes. Parmi les 731 contributeurs de ces 34 numéros, on relève 64 % d'hommes pour 36 % de femmes. Cette proportion est tout à fait comparable à celle de la revue des *Annales* pour les mêmes

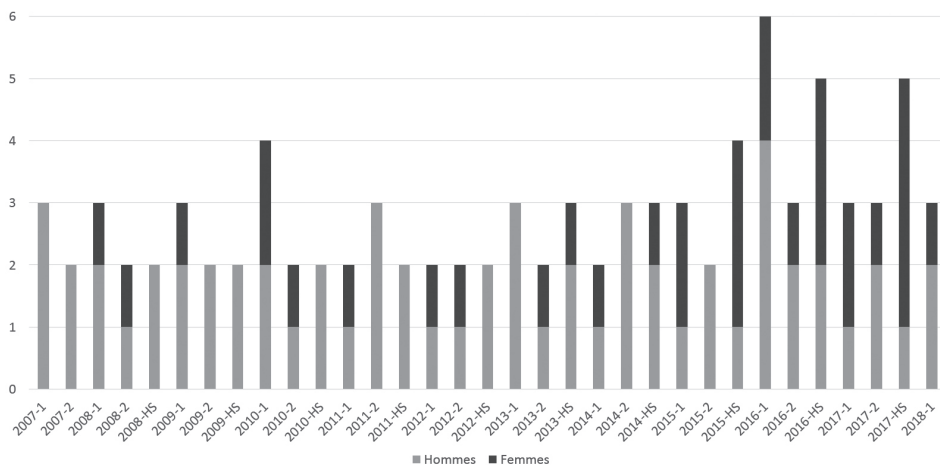


Figure 2. Proportion d'hommes et de femmes dans la direction des numéros de *Tracés* (2007-2018).

années⁶ : être une jeune revue ne prédispose donc pas davantage à la parité. La disproportion, dans *Tracés*, est encore plus flagrante selon le type de texte observé.

Ainsi, les entretiens et les traductions publiés dans la revue ont majoritairement donné la parole à des hommes : 40 entretiens réalisés auprès d'hommes, contre 11 auprès de femmes et 39 traductions de textes écrits par des hommes, alors que 15 seulement sont écrits par des femmes. Ce déséquilibre s'explique probablement par le rôle de ces textes dans l'économie interne de la revue. Les entretiens ont servi, dans les premières années de *Tracés*, à aller chercher des auteurs à forte légitimité qui n'auraient pas soumis de leur propre initiative un article à une jeune revue peu connue, comme le sociologue Howard Becker (2010) ou le philosophe Étienne Balibar (2010). Dans le même souci de légitimation, les textes traduits étaient choisis pour leur importance intellectuelle, mais également pour le prestige du nom de leur auteur : on retrouve par exemple dans les premières années des traductions du philosophe John Dewey (2008) ou du politiste, sociologue et historien Charles Tilly (2010). Les numéros ultérieurs ont poursuivi cette logique. La disproportion en termes de genre illustre ici qu'un texte reconnu et légitime a très souvent un auteur masculin. Les articles et les notes publiés sont également caractérisés par un déséquilibre, quoique moins marqué : 69 % d'hommes publiés contre 36 % de femmes.

Enfin, la mise en forme des entretiens – recueil de la parole, transcription et organisation du propos – ainsi que la traduction de textes en langues étrangères vers le français

6 Un tiers de femmes et deux tiers d'hommes de 2007 à 2011 et 60 % d'hommes et 40 % de femmes de 2012 à 2015 (Anheim, 2017).

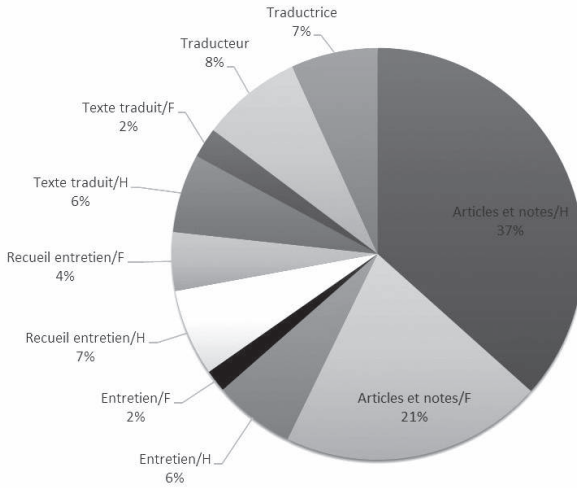


Figure 3. Proportions d'hommes et de femmes auteur-e-s d'articles dans *Tracés*, par type de textes (2007-2018).

sont les types de textes les moins marqués par la disparité de genre : 40 % de femmes et 60 % d'hommes pour le recueil des entretiens et 46 % de traductrices pour 54 % de traducteurs. On peut noter que dans la hiérarchie des publications d'un-e universitaire, il s'agit également des textes les moins valorisés, les moins reconnus et les moins visibles. La transcription d'un entretien pourrait presque se rapprocher, dans l'imaginaire au moins, d'une tâche de secrétariat ou en tout cas d'un travail subalterne ce qui peut expliquer la plus grande proportion de femmes parmi les auteurs. De 2007 à 2009, l'invisibilité des traducteurs et traductrices est sensible dans le paratexte de la revue : leurs noms n'apparaissent ni dans le sommaire général, ni dans la liste finale des auteurs, mais seulement dans l'en-tête de l'article en pages intérieures. Les modes de référencement des articles (comment citer un article traduit ou un entretien ?) et des questions de mise en page (comment ne pas trop surcharger les sommaires ?), dépendant plus directement de l'éditeur, sont des éléments d'explication importants. En 2009, le comité de rédaction a négocié avec ENS Éditions pour rendre plus visible ces tâches essentielles à la fabrication des textes et, dans *Tracés*, plus ouvertes aux femmes⁷.

Là encore, ce bilan global dissimule une évolution, surtout parmi les auteur-e-s d'articles et de notes, comme le montre le graphique ci-dessous (figure 4).

7 Le nom des traducteurs et des traductrices, par exemple, se trouve explicité en quatrième de couverture.

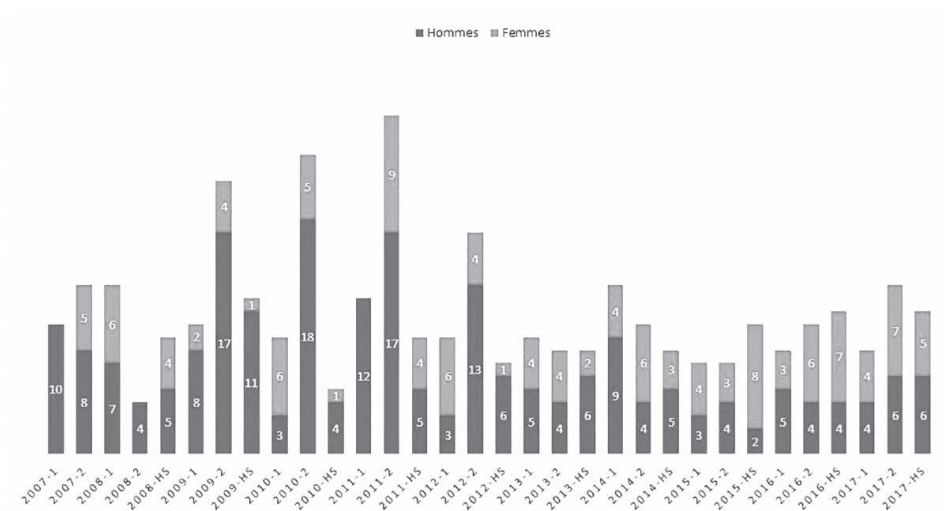


Figure 4. Proportion d'hommes et de femmes auteur-e-s d'articles et de notes dans *Tracés* (2007-2018).

La proportion de femmes a nettement augmenté avec le temps, avec une bascule autour de 2012, malgré une irrégularité qui reste grande entre les numéros⁸. Le sexe des auteur-e-s soumettant des articles, et donc publié-e-s, semble être fortement influencé par les thèmes traités. Ainsi, les numéros qui, ces dernières années, ont publié le plus d'auteurs hommes, ont tous traité de thématiques symboliquement masculines ou de disciplines marquées par la prévalence des hommes. Par exemple, le numéro « Réalité(s) du possible » (22 contributeurs pour 4 contributrices) relevait à la fois de la théorie des probabilités et de la philosophie analytique. « Pirater » (20 hommes pour 5 femmes) traite en grande partie de l'informatique, profession progressivement construite comme masculine, et de la culture du *hacking*, lieu d'invention d'une masculinité spécifique (Morley, 2004; Ensmenger, 2015). De la même manière, les numéros dans lesquels les auteurs sont majoritaires, « L'expérience minoritaire » (14 femmes pour 8 hommes) et « Déplacer les frontières du travail » (16 femmes pour 10 hommes) traitent de problématiques centrales dans les études de genre : la subjectivation que produit l'inégalité ou la question du travail, revisitée par l'épistémologie féministe.

Au-delà des thèmes abordés, la spécificité de la revue, avec un fonctionnement par appel à communications exclusif (c'est-à-dire sans publication de *varias*), est également une clé pour comprendre cette irrégularité. Le sexe des auteur-e-s n'est en effet que l'un des critères à prendre en compte dans le choix définitif des articles publiés, auquel s'ajoutent la variété disciplinaire et la nécessité pour le texte de rendre compte d'en-

8 Avant 2012, on observe 33 % d'auteurs dans le total des publications, contre 46 % depuis cette date.

jeux centraux de l'appel à communications. L'absence de variés rend presque impossible un arbitrage final en faveur d'une composition égalitaire du sommaire. La marge de manœuvre est un peu plus grande dans le cas des hors-séries, composés de textes de commande, qui, de fait, sont plus largement mixtes.

Un lieu d'accueil de la production scientifique sur le genre ?

Tracés est loin d'être une revue spécialisée dans les études de genre, comme peuvent l'être, en histoire, *Clio* et *Genre et histoire*, ou, en sociologie, *Travail, genre et société* et les *Cahiers du genre*. Cependant, depuis 2007, la revue a constamment publié des articles, des notes, des entretiens et des traductions qui contribuent à diffuser les connaissances produites par les études de genre au sens large.

On distingue d'abord un effort de traduction ou de commentaire d'auteures étrangères, centrales dans la pensée féministe et dans les études de genre. En 2014, un dossier du hors-série « Traduire et introduire » est consacré à l'anthropologue britannique Marilyn Strathern et à sa théorie relationnelle du genre, largement méconnue en France, faute de traduction (Allard éd., 2014). En 2015, un autre dossier de la même série traduit et commente le travail de l'anthropologue américaine d'origine pakistanaise Saba Mahmood, qui a cherché à redéfinir à la fois le féminisme et l'islam (Albert et Gallot éd., 2015). En 2017, la revue publie en français le texte de l'historienne américaine Natalie Zemon Davis, évoqué plus haut. Signalons aussi une note de 2008 sur la notion de consentement dans la pensée de Judith Butler (Tangy, 2008). Mises ensemble, ces publications signalent une volonté de rendre accessibles, pour un public français, des textes étrangers importants pour les études de genre, la revue restant en cela fidèle au rôle de passeur international qu'elle s'est fixé depuis ses débuts, à travers la rubrique « Traductions ».

Tracés a également accueilli des textes de synthèse sur des courants théoriques du féminisme ou des études de genre, comme l'écoféminisme (Larrère, 2012), le courant *gender and judging* (Vuattoux, 2014) et publié un entretien avec la juriste Marcela Iacub, féministe iconoclaste (Iacub, 2008).

Enfin, la revue a fait paraître un certain nombre d'études empiriques touchant à la question des rapports de genre et des luttes politiques pour l'égalité. La sexualité a été abordée par le biais des politiques de reproduction – avec un dossier sur le droit de l'avortement en Asie de l'Est autour d'une traduction de la juriste coréenne Yang Hyunah (Allard, Galmiche et Rabier éd., 2017) ou un article sur l'assistance médicale à la procréation en France (Hertzog, 2017) – et par celui des sexualités minoritaires, comme l'homosexualité (Béal, 2016 ; Giraud, 2016) ou le travail du sexe (García, 2009 ; Mathieu, 2009 ; Merteuil et Schaffauser, 2017). Le travail, qui constitue une problématique centrale des études de genre, a été abordé par l'étude de l'économie domestique (Nicolas, 2017), du « travail de subsistance » des femmes de milieu populaire (Collectif Rosa Bonheur, 2017) ou des luttes de femmes au travail (Ponsard, 2018). La violence, dont les femmes sont victimes mais aussi auteures, a donné lieu à deux articles dans le numéro 19 « Décrire la violence » (Charageat, 2010 ; Roussel, 2010). Cette thématique a également été traitée de manière moins frontale par le dossier autour des travaux de

la politiste Pilar Calveiro sur la violence politique, dans le hors-série « Traduire et introduire » en 2014 (La Valle éd., 2014). Enfin, des articles récents abordent l'intersectionnalité des dominations et l'intrication des rapports de genre, de classe, de race (Ali et Le Renard, 2015; Marzouki, 2015; Brun et Galonnier, 2016; Garfield, 2016; Le Renard, 2016). L'ensemble ne représente que 5 % des textes publiés dans *Tracés*, chiffre faible à première vue, mais qui n'est pas négligeable pour une revue généraliste et interdisciplinaire, traitant une grande variété de thèmes, et sans spécialisation explicite dans les études de genre.

La publication de ces articles et les demandes de certain-e-s auteur-e-s ont enfin amené la revue à donner la possibilité aux auteur-e-s de publier en écriture féminisée à partir du numéro « Éducation : émancipation ? » en 2013. Devant les réticences de l'éditeur, Marc Lenormand, alors directeur de la revue et coordinateur du numéro, avait rédigé un « Guide pour la féminisation des textes scientifiques », inspiré en grande partie des règles adoptées en Suisse romande⁹. Le préambule explique que le comité de rédaction fait ainsi le choix éditorial de « mettre en avant des textes proposant, par leur grammaire féminisée, une réflexion sur l'écriture de la recherche » et de « promouvoir cette pratique dans le champ scientifique ». Cette possibilité offerte aux auteur-e-s n'a pourtant été mise en œuvre que dans une minorité des articles, ce qui est en soi une réponse à l'objection éditoriale souvent formulée de l'inflation du nombre de signes en écriture féminisée.

Ces données chiffrées dessinent un bilan en demi-teinte : une parité acquise et institutionnalisée au sein du comité de rédaction, une féminisation progressive des auteur-e-s mais qui semble partiellement dépendante du thème des numéros et enfin une présence continue mais minoritaire des études de genre et de l'épistémologie féministe. Ce constat est d'autant plus surprenant pour l'auteure de ces lignes qu'il est en décalage avec la perception, issue de l'expérience, que le comité de rédaction est largement conscient de ces problématiques et qu'il cherche de manière constante à assurer la parité. Cela met en lumière la puissance des inégalités structurelles et des pesanteurs académiques et le hiatus possible entre la volonté et les résultats obtenus. Face à la froide objectivation des statistiques, nous avons donc souhaité redonner de la chair à cette histoire éditoriale, savoir si ces évolutions avaient été perçues, souhaitées, débattues ou combattues dans les premières années de la revue. Nous nous sommes entretenues avec 4 des 5 premières femmes¹⁰ entrées au comité avant 2011 : Cécile Lavergne (2007-2012), Lucie Tangy (2008-2015), Yaël Kreplak (2009-2017) et Sonia Goldblum (2010-2015). Nous les avons invitées à revenir sur la genèse de ces évolutions, sur leurs expériences des rapports de genre, mais aussi plus largement sur leur socialisation intellectuelle au sein de la revue, leur vision de l'interdisciplinarité, en bref sur leur relecture de ce qui fait selon elles la spécificité de la revue. *Tracés* donc, à l'épreuve du genre.

Anais Albert

9 Voir [URL : <https://journals.openedition.org/traces/5771?file=1>].

10 Seule Barbara Turquier (2008-2016) n'a pu participer à l'entretien, mais elle nous a fait l'amitié de relire ce texte et de le commenter.

Entrer dans la revue, une socialisation intellectuelle

TRACÉS : *À quel moment avez-vous rejoint la rédaction de Tracés ?*

SONIA GOLDBLUM : La revue a été créée en 2002. À cette époque, je n'y ai alors fait qu'un passage éclair, dans une phase de création où tout changeait tout le temps. J'étais impliquée, par exemple, dans des tâches de communication, avant de partir et de revenir dans le comité de rédaction.

LUCIE TANGY : Vers 2005, je me souviens d'une réunion où nous étions une quinzaine. La revue s'était déjà structurée autour de l'Association Tracés, dont les composantes figuraient en page de garde, qui tenait lieu d'ours (figure 5) : elle était composée d'un noyau masculin, autour duquel gravitaient plusieurs personnes dont les tâches variaient : secrétaires d'édition, chargés de communication, membres du comité de rédaction ou du comité de lecture. L'organisation s'est formalisée ensuite, quand la revue est entrée à ENS Éditions en 2007. À partir de ce moment, dans l'ours, est identifié un comité de rédaction assez nombreux. J'y suis moi-même entrée en septembre 2008.

YAËL KREPLAK : Je suis entrée après Lucie, en septembre 2009.

TRACÉS : *Y avait-il alors des femmes dans le comité de rédaction ?*

S. GOLDBLUM : Au départ, la revue était dans mon souvenir essentiellement masculine. Quand j'ai rejoint le comité de rédaction en 2010, nous étions 5 femmes sur 14 membres.

CÉCILE LAVERGNE : En effet, au moment où la revue s'institutionnalise, le comité de rédaction est exclusivement masculin. J'ai été la première femme à entrer officiellement dans le comité de rédaction de *Tracés*, en septembre 2007. J'étais pressentie pour travailler sur le numéro « Pragmatismes », qui devait paraître en 2008, et le comité voulait un ou une spécialiste de philosophie politique, notamment de l'école de Francfort et de la théorie critique au sens large. Ce sont les arguments qui ont présidé à ma cooptation, en tout cas tels qu'ils m'ont été rapportés. Mais j'ai gardé l'impression que mon entrée avait fait débat lors d'une réunion à laquelle je n'ai pas assisté – peut-être parce que j'étais une femme et que cela pouvait



Figure 5. Ours du numéro 5 : « La rue », *Tracés*, 2005.
*Y figurent les noms de Cécile Lavergne, Yaëlle [sic] Kreplak,
Lucie Tangy et Barbara Turquier.*

déstabiliser, pour certains, et encore une fois d'après ce que j'en ai perçu à l'époque, les équilibres du compagnonnage jusque-là masculin de la revue.

TRACÉS : Aviez-vous déjà travaillé pour la revue, critère qui est aujourd'hui fondamental pour la cooptation au sein du comité de rédaction ?

L. TANGY : Oui ; dans mon cas, je suis entrée après avoir codirigé un numéro qui est sorti en mai 2008¹¹, ce qui a représenté une sorte de galop d'essai. Il me semble pourtant que ce critère n'était pas systématique, on pouvait simplement avoir relu un article.

Y. KREPLAK : Pour ma part, j'avais écrit avec Cécile un article pour le numéro « Pragmatismes », qui faisait dialoguer approches philosophiques, linguistiques et sociologiques (Kreplak et Lavergne, 2008) ; j'avais déjà évalué des textes – avant et après la formalisation du comité de rédaction et du comité de lecture – et j'avais réalisé une traduction pour le numéro « Improviser ». Cécile a proposé mon nom. Je connaissais tout le monde, de près ou de loin – nous étions tous élèves de l'ENS de Lyon, ou, pour l'un d'entre nous, Édouard Gardella, de l'ENS de Cachan.

S. GOLDBLUM : Quant à moi, j'avais participé, l'année précédant mon entrée, à la traduction d'un texte de Wolfgang Sofsky, Alf Lüdtke et Fritz Kramer sur les formes de violence dont le premier jet avait été élaboré par Franziska Heimburger. Bien que la publication fût prévue pour « Décrire la violence », la traduction a finalement paru en ligne dans *La vie des idées* (Kramer et Lüdtke, 2011). Je pense que certains me considéraient à l'époque comme l'un des électrons libres autour de la revue. Je suppose qu'une partie du comité voulait une germaniste, mais je n'ai pas de confirmation. Les raisons pour lesquelles le comité de rédaction contacte quelqu'un sont toujours un peu secrètes : cela fait partie du folklore de la revue.

TRACÉS : *Qu'a représenté pour vous l'entrée dans le comité de rédaction ? Quelles étaient vos motivations pour entrer dans Tracés ?*

Y. KREPLAK : L'invitation a coïncidé avec le moment où j'allais commencer ma thèse. J'étais intéressée par la production d'une revue, l'aspect éditorial. En outre, l'orientation de *Tracés* m'intéressait, surtout le parti pris de l'interdisciplinarité. Travaillant moi-même à la confluence de plusieurs disciplines (linguistique, sociologie, esthétique et théorie de l'art, avec une formation initiale en études littéraires), je trouvais intéressant de voir comment ça pouvait fonctionner dans le cadre d'un projet éditorial. *Tracés* a été pour moi une véritable école de sciences sociales. Les membres de la revue avaient une solide culture générale et disciplinaire, ils étaient aussi très attachés au dialogue entre leurs disciplines respectives, avec un penchant partagé pour

11 « Consentir : domination, consentement et déni » : numéro 14 (2008).

les questions d'épistémologie des sciences humaines et sociales. Les discussions étaient de haute tenue, nous avions des échanges de fond, au moment de la rédaction des appels et de l'évaluation des textes. J'ai énormément appris au cours de mes années de comité de rédaction, peut-être davantage au début, où on avait plus d'échanges scientifiques, et où les discussions portaient moins sur les aspects organisationnels, qui à un moment ont pris plus d'importance. Ce travail scientifique collectif m'a profondément motivée.

L. TANGY : Pour moi, *Tracés* a constitué une véritable formation en sciences sociales et cela m'a fait beaucoup de bien car j'avais envie de sortir de ma spécialité – les études littéraires – qui me semblait alors trop étroite et érudite, avec peu d'attrait pour les questions épistémologiques. La revue a représenté une ouverture sur la sociologie et la philosophie, disciplines que j'ai toujours appréciées. Je cherchais à faire à *Tracés* des choses que je ne faisais pas et que je ne pouvais faire nulle part ailleurs. J'ai coordonné deux numéros : « Politiques de l'exception » (numéro 20, 2010), qui avait des liens très lointains avec mes objets de recherche, et « Consentir : domination, consentement et déni » (numéro 14, 2008), qui n'en avait aucun. C'étaient des choses qui m'intéressaient et qui n'avaient rien à voir avec ce que je faisais, mais c'était très conscient et choisi. En outre, les fondateurs étaient des amis, et j'avais une admiration sincère à leur endroit.

C. LAVERGNE : Je suis entrée pour les mêmes raisons. J'avais l'intuition que ça allait être très stimulant intellectuellement. Dans cette revue, j'ai eu certaines de mes plus belles discussions théoriques, qui ont été très formatrices. J'avais le sentiment de participer pour la première fois à une sorte d'aventure intellectuelle collective – et affinitaire, puisque nous avions toutes et tous au départ des liens amicaux très denses – au sein de laquelle je pouvais mettre à l'épreuve non seulement certaines de mes premières intuitions de recherche – notamment autour de la violence, avec la collaboration d'Anton Perdoncin autour du numéro 19, « Décrire la violence », qui a constitué pour moi une sorte de premier terrain d'enquête interdisciplinaire – mais aussi mettre en jeu certaines des normes et méthodes de ma discipline d'origine, la philosophie. Nous n'étions en effet pas encore vraiment spécialisés dans un seul champ disciplinaire, nous avions donc très facilement les mêmes lectures dont nous débattions abondamment. Nous partagions une passion, et même pourrait-on dire une obsession commune, pour certaines questions épistémologiques, qui contribuaient à structurer des terrains collectifs de controverses : la question notamment de la forme et du statut de la critique prise en étau entre savoirs académiques et arènes publiques, ou encore celle

des usages et traductions des sciences sociales dans les mondes sociaux, etc. Ensuite, plus on avance dans sa trajectoire de recherche propre, plus la spécialisation réduit le temps que nous pouvons consacrer aux domaines des autres ; elle réduit en somme la possibilité d'un certain nomadisme intellectuel et conjointement, sans doute, les opportunités de développer nos recherches à plusieurs carrefours disciplinaires et thématiques.

S. GOLDBLUM : J'ai été très honorée, pour ma part, d'avoir été contactée par une revue qui avait beaucoup grandi, qui avait pignon sur rue et qui avait un niveau de scientificité très affirmé. J'étais sûre que j'allais apprendre beaucoup, même si je ne voyais pas forcément bien ce que je pouvais apporter à la revue. Et puis, je connaissais quelques personnes au comité, qui m'étaient sympathiques.

Y. KREPLAK : Au-delà de la formation intellectuelle, il faut préciser que l'expérience *Tracés* a aussi été une période de découverte et d'apprentissage du travail de la recherche en sciences humaines et sociales, et notamment du travail éditorial. Nous étions tou-te-s occupé-e-s à des tâches éditoriales variées : préparation de copie, secrétariat de rédaction, diffusion, communication numérique. Quand je suis arrivée, je me suis occupée un temps des abonnements, par exemple, avant de m'occuper plusieurs années du secrétariat de rédaction.

TRACÉS : *Est-ce que vous diriez que vous étiez en formation intellectuelle ? Et que la dimension revue de « jeunes chercheurs et chercheuses » s'est perdue ensuite ?*

S. GOLDBLUM : En 2010, quand je suis entrée, la revue était chez ENS Éditions, ce n'était plus vraiment une revue étudiante du fait de sa réputation, même si nous étions toutes et tous encore doctorants. Je suis restée à *Tracés* jusqu'en 2015 ; beaucoup d'entre nous étaient en fin de thèse. À bien des égards cette période 2010-2015 a représenté pour la revue une phase de transition. La question de la diffusion, des abonnements, du passage au tout numérique se posait constamment. Les abonnements n'étaient plus rentables, mais tout le monde craignait encore un peu que l'abandon du papier mette en cause la légitimité de la revue. J'ai trouvé les débats autour de l'*open access* particulièrement stimulants¹² et ce sont des questions qui continuent à beaucoup m'intéresser.

12 Débats explicités par exemple dans Monnet (2013).

C. LAVERGNE : Les relations avec notre éditeur – ENS Éditions – et le soutien financier du CNRS, ont entraîné une institutionnalisation de la revue : elle nous a permis de faire de vrais choix de politique éditoriale, par exemple en décidant, après « Pragmatismes » (numéro 15, 2008) que les coordinateurs et coordinatrices ne pouvaient plus, par souci d'équité, publier dans leur numéro ; ou encore en choisissant entre Cairn.info et Revues.org. Ce qui nous tenait vraiment à cœur au départ était de réfléchir aux conditions et modalités d'ouverture de la revue à un plus large public, j'entends un public qui aurait pu dépasser les strictes frontières du monde universitaire. Les journées d'études du cycle de conférences « À quoi servent les sciences humaines » avaient cette vocation ; nous avons beaucoup travaillé en ce sens. Avec le temps, il me semble que cette orientation centrale de la politique éditoriale, une fois le cycle de conférences et de hors-séries autour des usages des sciences sociales bouclé, s'est un peu perdue, d'abord parce que l'environnement universitaire dans lequel nous évoluons (l'ENS de Lyon) nous imposait un certain académisme, rendait difficile la mobilisation de publics non universitaires ; ensuite, parce que nous avons abandonné l'idée de poursuivre un cycle de conférences régulier, et réorienté les hors-séries vers des questionnements qui restent internes au monde académique, à l'image des très beaux numéros « Traduire et introduire ».

TRACÉS : *Comment avez-vous vécu votre arrivée à Tracés ? Qu'y avez-vous appris ?*

L. TANGY : C'était très vivant, mais très intense. Il y avait énormément de mails, tellement qu'il était parfois impossible de tout lire !

Y. KREPLAK : Oui, à cette époque, les mails *Tracés* étaient continus, extrêmement longs, jusqu'à tard dans la soirée, nous en recevions plusieurs par jour.

C. LAVERGNE : Et cette communication interne au comité pouvait être musclée, parfois violente, à l'occasion notamment de quelques notables affaires qui ont émaillé l'histoire de la revue. Nous étions pris-es dans des conflits théoriques et des conflits de loyauté, vis-à-vis de chercheurs et chercheuses, de directeurs et directrices, qui étaient nos aîné-e-s, et qui pouvaient avoir des antécédents très forts de désaccords théoriques ou institutionnels. Nous étions à ce titre dépendant-e-s des rapports de pouvoir institutionnels qui nous dépassaient partiellement ou totalement – c'est en tout cas comme cela que j'ai tendance à réinterpréter aujourd'hui ces situations intenses de disputes et de conflits symboliques. Cela occasionnait des avalanches de

mails, et nous étions en outre pris-es dans des rapports d'amitié et d'affinité, avec parfois des attaques ad hominem. Je me souviens de moments intenses de colère et d'impuissance devant mon ordinateur ! Mais ce qui se présentait parfois comme des batailles rangées par mails interposés trouvait cependant souvent une issue pacifiée autour d'un verre. Ces situations m'ont personnellement permis d'apprendre à soutenir, défendre et étayer des positions en contexte de discussion non pacifié, contextes qui ne sont pas marginaux sur la scène théorique universitaire !

S. GOLDBLUM : Quand je suis arrivée, il y avait dans la revue des personnalités très fortes et des rapports de pouvoir sans doute conflictuels, même si je n'ai pas pris part à ces conflits. Il m'a semblé que les rapports s'étaient nettement adoucis quand j'en suis partie. Les moments passés ensemble sont de très bons souvenirs, parce que c'était drôle et intellectuellement stimulant. J'aurais aimé arriver à m'affirmer un peu plus, pour mieux mettre en avant mes intérêts scientifiques, mais j'ai fait ce que je pouvais à ce moment-là.

Y. KREPLAK : C'est vrai que c'est là, en bonne partie, que j'ai appris à m'affirmer et à défendre mon point de vue, parfois fortement, ce qui m'a été utile ailleurs, plus tard, dans d'autres contextes.

Comment une revue devient paritaire

TRACÉS : *La question de l'entrée des femmes au sein du comité de rédaction a-t-elle été débattue ou considérée comme problématique au départ ?*

L. TANGY : Il est certain que les premiers membres de la revue étaient amis et ont d'abord fait entrer des hommes avec qui ils avaient des affinités intellectuelles, à la manière de la « fraternité masculine » décrite par Natalie Zemon Davis (2017). Au cours des réunions, j'ai pu assister à des scènes désagréables où les tensions liées au genre étaient palpables.

C. LAVERGNE : Pour entrer à *Tracés*, j'ai bien bénéficié du fait que j'étais une femme mais, en même temps, je sais que cette entrée, comme je l'ai déjà dit, a suscité d'intenses débats (même si, bien évidemment, on ne peut les réduire à la seule question du genre !). Si j'ai pu avoir l'impression parfois qu'on cherchait à maintenir un écosystème risquant d'être perturbé par un corps étranger, j'insiste sur le fait qu'outre les critères affinitaires, ce sont les critères scientifiques qui ont toujours été déterminants – ce qui manquait à

la revue en termes de disciplines, de courants théoriques, de traditions épistémologiques, de compétences sur des aires culturelles sous-représentées ou absentes de la revue, etc.

Y. KREPLAK. : Mais chaque nouvelle entrée faisait débat ! Dans les réunions du comité, la discussion sur les nouvelles recrues revenait régulièrement, parce qu'il fallait, comme l'a dit Cécile, renforcer telle ou telle discipline, s'ouvrir à de nouvelles approches, couvrir de nouvelles spécialités, remplacer tel profil suite au départ de quelqu'un... Et à chaque fois, les discussions étaient longues et animées, chacun était amené à justifier ses propositions et son avis, avec des critères qui mêlaient, clairement, des considérations scientifiques, pratiques (est-ce qu'elle ou il est disponible, prêt-e à mettre la main à la pâte, disposé-e à assumer des tâches parfois un peu ingrates, comme la gestion de la communication ou le suivi des abonnements ?), et personnels (est-ce qu'on aura envie de boire un coup avec cette personne à la fin des réunions ?). De l'expérience que j'en ai eue, le critère du genre n'était pas problématique en soi, et les arguments sur les profils masculins ou féminins étaient du même ordre. Mais je suis arrivée plus tardivement que Cécile, et les choses avaient déjà commencé à changer – et ont continué à évoluer, avec des recrutements qui, au fil des années, se sont élargis au-delà du cercle des ENS, avec d'autres manières de faire. L'appel à rejoindre le comité en 2016 a fait beaucoup pour son renouvellement¹³.

TRACÉS : La parité, en réalité, est arrivée tard. Comment est-on passé de l'acceptation de quelques femmes au choix d'avoir un comité de rédaction paritaire ?

L. TANGY : Dans mon souvenir, une partie du comité s'est engagée et a effectivement milité très tôt pour la parité. Lors des réunions, un temps considérable était d'ailleurs toujours consacré aux recrutements, qui suscitaient toujours des débats enflammés. La parité, alors, ne constituait vraiment pas le premier critère.

13 NdÉ : Alors que les recrutements dans le comité de rédaction reposaient jusqu'alors uniquement sur l'approche individuelle de personnes pressenties, le grand nombre de départs entre 2015 et 2016 a conduit à imaginer une nouvelle procédure : une lettre d'invitation à l'ensemble des personnes qui avaient collaboré avec la revue – auteur-e-s, traducteurs et traductrices, évaluateurs et évaluatrices – à soumettre une candidature explicitant leur motivation à entrer au comité de rédaction. Il s'ensuivit une longue discussion qui a conduit à recruter 3 hommes et 3 femmes sur les 13 membres du comité de rédaction. Un dernier homme, qui avait répondu à cette même campagne d'invitation, vient d'être coopté en juillet 2018, en anticipation d'un départ.

S. GOLDBLUM : Ce sont des questions qui ont dans mon souvenir gagné en importance, entre 2010 et 2015. En 2010, il y avait 5 femmes sur 15 membres, en 2015, nous étions 7, en situation de parité donc. Mon sentiment est que ces questions de parité se sont posées de plus en plus systématiquement au fil des années.

C. LAVERGNE : Il y a d'abord eu un long tunnel où j'ai activement milité – ou tout au moins j'ai eu le sentiment de le faire – pour faire entrer des femmes. Mais je n'étais pas la seule : 2 ou 3 hommes au sein du comité de rédaction considéraient que la parité devait devenir un critère déterminant dans les procédures de recrutement. En réalité, la question de la parité du comité de rédaction est rapidement devenue dans nos discussions internes un point de débat fréquent, jouant d'ailleurs des positions classiques en théorie de la justice. Si l'on s'amusait à reconstruire ces positions en leur donnant un visage philosophique, on pourrait dire que deux camps principalement s'opposaient en réunion : d'une part, celles et ceux qui défendaient une position libérale, insistant sur un critère avant tout méritocratique en termes d'apports de compétences, d'autre part, celles et ceux qui mettaient en avant une position inspirée de la théorie critique et des critères de « parité de participation » (Fraser, 2011) concernant les femmes, critères censés compenser les injustices et invisibilités de leurs statuts dans les arènes universitaires.

TRACÉS : *Est-ce que les tâches au sein du comité de rédaction – secrétariat de rédaction, fonctions de direction, traduction, communication – vous semblaient réparties en termes de genre, avec des tâches dévolues aux femmes et d'autres réservées aux hommes ?*

S. GOLDBLUM : Je n'ai jamais eu l'impression que les activités étaient assignées en fonction du genre. Par exemple, il y a toujours eu des hommes au secrétariat de rédaction.

L. TANGY : Les traductions étaient faites à la fois par des hommes et par des femmes ; il s'agissait plutôt de mobiliser des compétences linguistiques ou des disciplines d'origine. Il n'y a eu qu'un seul trésorier – homme – pendant très longtemps. Pour le reste des tâches – la communication, les abonnements, la tournée des librairies – ce n'était pas nettement genré, mais plutôt assuré de manière mixte. La seule fonction pour laquelle c'est flagrant, c'est la présidence, un fief masculin... jusqu'à Cécile.

C. LAVERGNE : Prendre la présidence de la revue, et donc assurer la fonction de rédactrice en chef – je voudrais insister sur ce point – a représenté pour moi un effort énorme. J'avais peur, je manquais de confiance. Mais je l'ai fait pour des raisons féministes, c'est-à-dire pour des raisons politiques : d'une part, il me semblait nécessaire de désenclaver ce fief masculin qu'était devenue la présidence, d'autre part, il était temps d'inciter les femmes de la revue à s'investir dans ce rôle, déterminant symboliquement parce qu'il comporte de nombreuses tâches de représentation (auprès de l'éditeur, du CNRS, auprès d'autres revues, ou encore de laboratoires de recherche). Si je m'étais vraiment écoutée, je n'aurais pas pris le poste car je savais que cela représentait beaucoup de travail – j'ai perdu, en pratique, une année de thèse – et que ça pouvait être assez violent sur le plan symbolique, parce que la présidence est en première ligne dans les situations de conflits, qu'ils soient internes ou externes à la revue.

Mais cela a aussi été très formateur, notamment en tant que femme : alors que j'avais tendance à chercher à arrondir les angles, à contourner les conflits – selon des propriétés bien connues d'un ethos féminin sans surprise – j'ai été contrainte à plusieurs reprises à affirmer et tenir des positions en tant que rédactrice en chef, tant sur un terrain intellectuel, qu'éditorial ou institutionnel. Je me souviens en particulier que mon année de présidence (2011-2012) correspondait à une conjoncture de profondes mutations institutionnelles à l'ENS de Lyon, qui eurent des répercussions importantes sur notre éditeur, ENS Éditions. Il a fallu à plusieurs reprises batailler pour conserver certains de nos acquis éditoriaux (la version papier en particulier, la périodicité de 3 numéros par an, notre autonomie éditoriale), domaines où auraient pu se profiler de possibles remises en question. J'ai d'ailleurs été la dernière à assurer cette fonction seule, ensuite la rédaction en chef est devenue bicéphale et j'ai poussé Yaël à prendre cette place de coprésidente à ma suite.

Y. KREPLAK : La présidence de Cécile a été très importante pour moi et a constitué un modèle, même si effectivement, nous avons ensuite systématisé le principe de rédaction en chef en binôme mixte, à l'exception d'une fois en 2016-2017, avec une présidence uniquement masculine. Cela a aussi coïncidé avec un contexte nouveau : la revue devenait plus importante et les membres du comité avaient des thèses à finir. Cécile a dû assumer, seule, une fonction qui devenait de plus en plus lourde, au vu des évolutions de la revue.

TRACÉS : Est-ce que le genre jouait dans le déroulement des comités de rédaction, dans la répartition de la parole par exemple ?

Y. KREPLAK : Lors de mon premier comité de rédaction – c'était à l'époque où ça durait neuf heures, 3 fois par an environ –, je n'ai pas ouvert la bouche. Les discussions portaient à la fois sur les numéros en cours – dont je ne savais pas grand-chose –, sur des aspects organisationnels et financiers – que je découvrais – et prenaient aussi la forme de débats d'idées suscités par certains des textes – que je n'avais pas lus. Pour moi qui découvrais tout cela en même temps, c'était assez impressionnant... Mais, au fil des réunions, évidemment, cette impression s'est estompée, et j'ai trouvé un climat d'intérêt et de respect, propice aux échanges intellectuels. Cela dit, j'insiste : je n'explique pas mon mutisme du premier comité par mon genre, puisque les nouvelles recrues masculines avaient généralement le même comportement ! Je le comprends comme un effet du contexte, de l'apprentissage du mode de fonctionnement d'une telle réunion.

L. TANGY : En ce qui me concerne, je dirais qu'il y a eu une véritable différence de perception du groupe de la revue, et du miroitement symbolique qui l'entourait, avant et après mon intégration : si on pouvait ressentir comme de l'arrogance chez les membres du comité avant d'y entrer, une fois qu'on y était, cela disparaissait. C'était aussi lié au fait qu'on était en formation, et donc moins familiers et familières avec certaines règles d'interaction dans des contextes de recherche.

Y. KREPLAK : J'ajouterais que chaque membre du comité a son style, certain-e-s interviennent plus facilement que d'autres. L'évolution des réunions, avec un système de tour de parole plus régulé et encadré, et un ordre du jour où chacun-e devait intervenir sur ses missions et responsabilités du moment, tel qu'il s'est mis en place ensuite, a contribué à minimiser ces différences et à faire en sorte que chacun-e puisse prendre le temps de s'exprimer.

C. LAVERGNE : Pour ma part, j'ai une vision beaucoup moins irénique des discussions au sein de *Tracés* que Yaël et Lucie. Depuis mon expérience située, mais peut-être parce que l'un de mes objets de recherche est la violence symbolique, je garde un souvenir très agonistique des discussions, où les luttes symboliques étaient traversées par des rapports de pouvoir, certains comportements étant clairement genrés – ce qui, je le précise, n'exclut pas a priori des attitudes de respect, d'amitié. D'un point de vue descriptif, je dirais que j'avais du mal à formuler clairement mes positions, que chaque prise de parole était laborieuse, que je conserve des souvenirs récurrents de déséquilibres marqués dans la répartition genrée des discussions. Je ne

veux pas dire par là qu'existaient des asymétries de pouvoir intentionnelles entre hommes et femmes, ni même que la revue était un lieu de sexisme institutionnalisé, bien au contraire, mais que les socialisations différenciées liées au genre favorisaient clairement en termes de compétences, les habitus masculins – qui pouvaient être parfois d'ailleurs endossés par des femmes. J'analyse d'ailleurs encore aujourd'hui certains aspects de ma trajectoire au sein de *Tracés* comme l'apprentissage d'une certaine virilité universitaire, virilité devant se comprendre dans son sens étymologique, comme apprentissage de la force (théorique!) – qui dans les arènes qui nous concernent, se présente sous les traits de l'aisance langagière, argumentative, et dans le maniement d'une pluralité de champs et références théoriques.

TRACÉS : Le principe des coordinations de numéro, mixtes ou paritaires, a-t-il fait l'objet de débats? Et le fait de veiller à une proportion minimale d'articles écrits par des femmes au sein d'un numéro?

TOUTES : Oui!

L. TANGY : En 2011, nous avons connu une sorte de traumatisme collectif avec la parution du numéro « Contagions » (numéro 21).

Y. KREPLAK : Ce numéro a représenté un point de non-retour en termes de mixité. Il était coordonné uniquement par des hommes et avec quasi exclusivement des auteurs masculins – sinon deux femmes pour la réalisation d'un entretien avec un homme! Tout le monde au sein du comité, les hommes y compris, était d'accord sur le fait qu'il y avait là un sérieux problème. Nous avons décidé de revoir nos procédures pour que cela ne se reproduise plus.

L. TANGY : Ce n'est pas tout : c'est un numéro qui a soulevé d'autres questions, liées par exemple à la possibilité, pour des membres du comité de rédaction d'écrire des articles dans les numéros, ce qui complique un peu les procédures d'évaluation en double aveugle ensuite... Ainsi, à la suite de ce numéro, on a décidé que les membres du comité ne pourraient plus proposer d'articles, mais uniquement signer des notes, réaliser des entretiens ou des traductions et bien sûr écrire les introductions. C'était aussi, de ce point de vue, une étape importante.

Y. KREPLAK : « Contagions » est par ailleurs un numéro excellent. Il a marqué la revue car il est arrivé parfaitement au bon moment dans la réflexion

sur les questions qu'il abordait, avec une problématique originale et de très bons textes. Mais sur le plan de la parité, nous avons été vigilant-e-s à partir de là : penser à une femme pour coordonner les numéros ; pour les entretiens, à fonction égale, s'autoriser à interroger une femme (juge administrative en l'occurrence) plutôt qu'un homme (si c'est cette fonction qui nous intéresse) ; idem pour le choix des auteur-e-s à traduire. Depuis, cette discussion est systématique, ce qui est une bonne chose.

S. GOLDBLUM : Au moment de mon départ, en 2015, il me semble que le principe de la parité au sein des numéros était accepté par tou-te-s et ce point était toujours discuté au moment de faire le sommaire. Mais je n'ai pas le souvenir que des règles aient été formulées nettement et certains numéros restent plus paritaires que d'autres. En revanche, la question de savoir comment de telles règles pourraient être établies a été posée à plusieurs reprises ; cela vaut pour ce qui est du respect de la parité dans le choix des évaluateurs et des évaluatrices.

Une initiative, assez révolutionnaire, n'a pas suscité les débats houleux qu'on aurait pu attendre : la féminisation de l'orthographe. Discutée au moment du numéro 25 « Éducation, émancipation ? », elle a été rapidement intégrée aux normes de la revue. Cela a constitué une prise de conscience pour moi et il me semble que c'est un acquis majeur des cinq années que j'ai passées au comité de rédaction. La résistance la plus farouche est venue – de façon complètement inattendue – de notre secrétaire d'édition à ENS Éditions. Nous avons avec elle des rapports cordiaux depuis les débuts de notre collaboration avec l'éditeur. La féminisation de l'orthographe représentait à ses yeux une impossibilité, une limite qu'elle ne pouvait et ne devait pas dépasser. Nous l'avons pourtant franchie.

TRACÉS : *Est-ce que l'arrivée de (nombreuses) femmes a changé le type de questions abordées par les numéros, avec par exemple une ouverture aux études de genre ?*

L. TANGY et Y. KREPLAK : Non.

C. LAVERGNE : Je ne suis pas d'accord, même si je pense qu'il faut rester prudente sur le glissement qui consisterait à confondre les questions de rapports de pouvoir liées au genre et les questions de genre comme domaine de recherche spécifique, longtemps cantonné à des questions considérées comme minoritaires (au sens défini dans le numéro 30 de *Tracés* « Expériences minoritaires »). Dans le numéro 19 « Décrire la violence », que j'ai

codirigé, nous avons par exemple cherché à interroger des zones d'ombre, notamment en termes de genre : les violences féminines ou les archives des violences faites aux femmes, mal conservées ou difficiles d'accès. C'était une volonté que je partageais avec l'autre coordinateur, Anton Perdoncin, mais je ne suis pas sûre qu'à l'époque l'ensemble des membres du comité de rédaction aurait été aussi sensible à ces questions. Ceci dit – et j'insiste sur ce point – ces questions étaient également portées par des hommes au sein du comité de rédaction, même si certaines femmes ont joué un rôle actif pour les imposer dans une volonté clairement affirmée de mise en visibilité des champs de recherche liés au genre : je pense en particulier au numéro sur les frontières du travail dirigé notamment par Anaïs Albert (numéro 32).

S. GOLDBLUM : Le comité était raisonnablement ouvert aux études de genre, à mon avis, sans pour autant les mettre particulièrement en avant. Je n'ai pas le souvenir de débats à ce sujet, mais il faut dire que je suis aujourd'hui beaucoup plus sensible à ces questions qu'en 2010 et qu'il est possible que certaines résistances m'aient échappé.

Disciplines et ligne éditoriale

TRACÉS : *Le projet central de la revue était l'interdisciplinarité. Peut-on dire qu'il y avait une hiérarchie entre les disciplines ?*

C. LAVERGNE : Oui, il me semble qu'il y avait une hiérarchie tacite des disciplines, ou en tout cas des disciplines centrales – la philosophie, l'histoire et la sociologie – et des disciplines périphériques. Les appels à communication étaient centralement construits autour de ces trois disciplines, qui sont aussi les disciplines les plus légitimes dans les sciences humaines et sociales en France – ce dont témoigne le hors-série que j'ai codirigé avec Éric Monnet et Guillaume Calafat, « Philosophie et sciences sociales » (hors-série 2013) qui leur fait la part belle. Mais il y avait également une volonté de rééquilibrage, car on était partiellement conscients de cette disparité.

S. GOLDBLUM : De toute façon, le fait qu'un sujet de numéro soit clairement assignable à une discipline était le plus souvent une raison de le refuser ou de le réorienter, le critère central pour choisir un thème était le plus souvent de savoir si une approche interdisciplinaire était possible pour tel ou tel sujet. Ensuite, il y avait incontestablement une dominance des sciences sociales – l'accent porte sur *sociales* – par rapport aux philologies.

Je ne sais pas si cela se jouait vraiment en termes de disciplines, au sens des disciplines d'appartenance des un-e-s et des autres, mais plutôt au sens des interrogations portées par la revue, qui avaient, me semble-t-il toutes trait à la société, ses évolutions, ses groupes, etc.

L. TANGY : Il y avait, sans nul doute, un très fort tropisme, surtout vers la sociologie. En littérature par exemple, à moins de faire de la pure théorie littéraire, il n'était pas facile de publier un article dans *Tracés*. Dans les dernières années j'avais parfois en relecture des articles de lettres très classiques, théoriquement moins solides sans doute, mais pas inintéressants, en tant qu'études littéraires, plus empiriques, moins rigoureux, hors des attentes de sérieux méthodologique de *Tracés*, mais qui n'étaient pas de mauvais articles en littérature. Je les défendais, avec parfois un brin de provocation, pour sortir du rigorisme méthodologique et pragmatiste de la revue, avec très peu de succès.

Y. KREPLAK : C'est vrai que ça peut sembler paradoxal, car l'ENS de Lyon, qui est le creuset de la revue, est une grande école connue notamment pour son département Lettres et Langues. Personnellement je n'ai pas vraiment eu l'impression d'avoir réussi à faire travailler mes objets de recherche et mes cadres théoriques et méthodologiques dans le comité. Je n'ai pas proposé beaucoup de numéros, parce que la revue n'était pas forcément le lieu adapté pour les accueillir. J'ai codirigé deux hors-séries (la section « Art contemporain et sciences humaines » du hors-série « À quoi servent les sciences humaines » paru en 2011, et le dossier consacré à l'anthropologue Charles Goodwin dans « Traduire et introduire », 2016) et un numéro, « Écologiques » dirigé avec Pierre Charbonnier (numéro 22, 2012), ce qui est peu par rapport au temps passé au comité de rédaction.

S. GOLDBLUM : Pour ma part, je suis germaniste, ce qui n'est pas une discipline en soi, mais une dénomination qui regroupe des gens d'horizons très différents. Au sein des études germaniques, je suis spécialiste d'histoire des idées. Ma recherche est interdisciplinaire, mais dans un sens assez différent de celui qui a cours à *Tracés*. Pour moi, c'est avant tout une boîte à outils qui aide à traiter un objet lui-même un peu hybride de manière adéquate. Jamais je n'ai eu l'impression que les questions liées au texte, à sa formation, à sa légitimité, ses instances ou sa traduction – questions à mes yeux familières – suscitaient de l'intérêt pour elles-mêmes. On peut penser que cela tient à l'ADN de la revue et constitue son attrait. Pour ce qui est de l'apport scientifique, j'ai codirigé le volume « Diasporas » (numéro 23, 2012) et le dossier du hors-série « Traduire et introduire » (2015) sur les droits des

animaux. Entre 2010 et 2015, j'ai traduit pas mal de textes en allemand et corrigé des traductions. Je pense que, d'une certaine manière, j'ai contribué à la présence du discours germanophone dans *Tracés*.

L. TANGY : Nous avons également essayé de donner une place à l'anthropologie, notamment en faisant entrer un anthropologue, Olivier Allard, en 2012, au comité de rédaction.

Y. KREPLAK : Nous avons mis très longtemps à faire entrer la géographie, à travers Romain J. Garcier, arrivé au comité de rédaction en 2015 et, sauf erreur de ma part, ça n'est jamais devenu une discipline centrale.

TRACÉS : *Finally est-ce que vous diriez que la revue a eu ou a aujourd'hui une ligne éditoriale clairement définie ?*

C. LAVERGNE : *Tracés* a publié au départ une certaine branche de la philosophie, qui n'est pas du tout la branche majoritaire dans le champ universitaire français. Les articles publiés relevaient d'une philosophie très épistémologique, avec pendant un temps un tropisme wittgensteinien : on formulait tous nos appels à communication en termes d'usages, de clarifications des usages, de pratiques. C'était, pour le dire rapidement, une orientation pragmatiste et il s'agissait d'axes assez minoritaires du point de vue de la recherche.

Y. KREPLAK : Au moment où je suis entrée au comité, il y avait en effet une orientation pragmatiste assez nette et une approche par l'épistémologie. La question de la ligne éditoriale a été aussi très importante à un moment : nous avons eu de grands débats sur la nécessité de formuler des orientations générales et un projet intellectuel commun de la revue, texte sur lequel on ne s'est jamais vraiment mis d'accord, mais qui nous a fait beaucoup discuter. Un des clivages portait justement sur le fait de s'afficher comme une revue pragmatiste. Finalement, il avait été tranché que non, pour préserver le pluralisme des membres du comité et préserver la possibilité d'accueillir des textes issus d'autres traditions. Cette ligne éditoriale n'a finalement jamais été vraiment formalisée comme telle, c'est resté – et ça reste peut-être toujours – un enjeu ouvert.

C. LAVERGNE : En réalité, c'était une option théorique qui n'était pas partagée par tous et même ceux et celles qui étaient les plus pragmatistes de la revue ne voulaient pas d'un fief pragmatiste.

TRACÉS : *Diriez-vous que les disciplines centrales ont davantage dominé dans les numéros et que les hors-séries ont pu servir à mettre en avant des points de vue minoritaires au sein de la revue? Est-ce qu'en entrant par des disciplines plus périphériques il était plus difficile de trouver une place dans la revue?*

C. LAVERGNE : Quand je suis rentrée au comité de *Tracés*, il existait une volonté très forte de produire des textes à destination d'un public plus large : c'était le rôle des journées d'études, publiées dans des hors-séries. Nous n'y sommes jamais complètement parvenus, notamment parce que ces journées se déroulaient à l'ENS et que nous n'arrivions pas à sortir des formats universitaires... Avec le temps, cet idéal d'ouverture à un plus large public a été quelque peu abandonné, au nom du principe de réalité. Il y avait auparavant une hiérarchie – pourtant non souhaitée par le comité de rédaction – entre le cœur du travail universitaire, académique, qui se trouvait dans les numéros thématiques, et les hors-séries, composés de textes plus courts, plus nombreux, qui pouvaient apparaître comme des textes d'intervention ou de conjoncture, sur des enjeux en prise avec le présent – l'art contemporain, les questions mémorielles, les politiques éducatives, les médias, etc. Cette double polarité, avec les numéros au centre et les hors-séries plus périphériques, est peut-être en train de se redéfinir. Mais les hors-séries « Traduire et introduire » qui ont remplacé cette première phase me semblent très originaux avec des entrées variées et des traductions. J'ai l'impression qu'ils ouvrent *Tracés* à des publics universitaires qu'auparavant la revue ne touchait pas.

S. GOLDBLUM : En effet, ces numéros permettent de mettre les textes en dialogue et de faire connaître des discours venus d'autres pays et qui touchent à des champs qui trouvent peut-être moins leur place dans les numéros classiques, qui ont souvent une dimension fortement épistémologique. Ces hors-séries donnent en fait accès à une recherche plus brute, largement inconnue en France.

Y. KREPLAK : J'ai, pour ma part, clairement l'impression d'avoir davantage contribué aux hors-séries, qui, sans être secondaires, sont des projets éditoriaux aux formats plus souples, plus ouverts, et qui me semblaient plus accueillants et faciles à mettre en œuvre. Précisons que c'est fragilisant de faire des numéros sur des objets qui ne relèvent pas de ses domaines de spécialité, parce qu'on manque de légitimité sur le sujet, parce que ça nécessite beaucoup de travail, et que ça détourne, pendant un temps, de ce qui est censé être le cœur de notre recherche. C'est d'autant plus fort quand on est en thèse, et qu'on doit se rendre identifiable comme travaillant sur ci ou

ça, dans telle discipline, et qu'il faut se fabriquer, comme on le comprend souvent plus tard, un profil lisible – utile, voire nécessaire, pour se faire recruter, par exemple. Pour « Écologiques » (numéro 22, 2012), je connaissais bien l'aspect théorie de l'action mais pas ce qui avait trait aux enjeux environnementaux – couverts par l'autre coordinateur, Pierre Charbonnier, dont c'était l'objet de recherche. C'était intéressant et instructif de croiser les deux axes, bien sûr, et c'était tout l'enjeu du numéro. Mais c'est resté une incursion ponctuelle dans ce domaine, assez marginale par rapport à mes objets, et je ne considère pas ce numéro comme une de mes publications centrales ! J'ai eu ensuite d'autres idées pour des numéros que je n'ai finalement pas faits, ou même parfois pas évoqués.

C. LAVERGNE : Je dirais que, contrairement à Yaël, les numéros que j'ai pu codiriger ont plutôt joué le rôle de colonne vertébrale dans ma formation à la recherche, qui s'est ancrée dans la philosophie des sciences sociales et s'est centrée sur la question de la violence comme objet d'enquête en philosophie sociale. J'ai sans doute eu, à ce titre, beaucoup moins le sentiment que d'autres personnes que *Tracés* se situait à la marge de mes recherches.

TRACÉS : Pour conclure, que gardez-vous de votre expérience à Tracés, en tant que femme ?

TOUTES : Malgré les désaccords et contrastes de nos réponses, le passage à *Tracés* reste pour nous une étape clé de notre formation intellectuelle et de notre affirmation dans la sphère professionnelle. Si certaines d'entre nous ont pu avoir le sentiment d'être parfois en retrait au sein du comité de rédaction, de ne pas oser faire des propositions, l'expérience *Tracés*, comme école de la coopération et du conflit, demeure marquée par la pluralité des contextes d'apprentissage.

Pendant ces années au comité, nous avons l'impression d'avoir appris à travailler : à lire des textes de tous horizons et à les évaluer, à écrire – beaucoup et vite – des rapports de lecture et des appels à contribution notamment, à discuter et à interagir avec des pairs – membres du comité, auteur-e-s, évaluateurs et évaluatrices ou interlocuteurs et interlocutrices institutionnelles de la revue. Avoir eu cette expérience offre un éclairage sur bon nombre d'aspects de la vie académique : comment des décisions sont prises – sur des textes, des orientations de recherche, des personnes –, de quelle nature sont les arguments, comment se manifestent et se gèrent des rapports de pouvoir... Au-delà des liens amicaux et intellectuels que nous y avons tissés, cela reste l'acquis majeur de ces années *Tracés*.

Bibliographie

- ALBERT Anaïs et GALLOT Fanny éd., 2015, dossier « Saba Mahmood », *Tracés*, hors-série.
- ALI Zahra et LE RENARD Amélie, 2015, « Féminismes : islam, politique et libéralisme. Entretien croisé avec Zahra Ali et Amélie Le Renard », *Tracés*, hors-série, p. 87-103.
- ALLARD Olivier éd., 2014, dossier « Marilyn Strathern », *Tracés*, hors-série.
- ALLARD Olivier, GALMICHE Florence et RABIER Christelle éd., 2017, dossier « Corée du Sud : Yang Hyunah », *Tracés*, hors-série.
- ANHEIM Étienne, 2017, « Genre, publication scientifique et travail éditorial. L'exemple de la revue *Annales. Histoire, sciences sociales* », *Tracés*, n° 32, p. 193-212.
- BALIBAR Étienne, 2010, « Pour une phénoménologie de la cruauté. Entretien avec Étienne Balibar », *Tracés*, n° 19, p. 217-238.
- BÉAL Margot, 2016, « “Continuum lesbian” et solidarités féminines : compétences (de) minoritaires en domesticité (Saint-Étienne, 1869) », *Tracés*, n° 30, p. 103-124.
- BECKER Howard, 2010, « Du jazz aux mouvements sociaux : le répertoire en action. Entretien avec Howard Becker », *Tracés*, n° 8, p. 223-236.
- BLONDIAUX Loïc, HASSENTEUFEL Patrick, LAVERGNE Cécile, LE GALÈS Patrick et PARISOT Thomas, 2012, « Publier aujourd'hui une revue de sciences sociales », *Politix*, n° 100, p. 221-256.
- BRUN Solène et GALONNIER Juliette, 2016, « Devenir(s) minoritaire(s). La conversion des Blanc-he-s à l'islam en France et aux États-Unis comme expérience de la minoration », *Tracés*, n° 30, p. 29-54.
- CHARAGEAT Martine, 2010, « Décrire la violence maritale au Moyen Âge. Exemples aragonais et anglais (XIV^e-XVI^e siècles) », *Tracés*, n° 19, p. 43-63.
- COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2017, « Des “inactives” très productives. Le travail de subsistance des femmes de classes populaires », *Tracés*, n° 32, p. 91-110.
- DAVIS Natalie Zemon, 2017 [1992], « Les femmes et le monde des *Annales* », trad. C. Rabier, *Tracés*, n° 32, p. 173-192.
- DEWEY John, 2008 [1939], « La théorie de la valuation », trad. A. Bidet, *Tracés*, n° 15, p. 217-228.
- ENSMENGER Nathan, 2015, « “Beards, sandals, and other signs of rugged individualism” : masculine culture within the computing professions », *Osiris*, n° 30, p. 38-65.
- FRASER Nancy, 2011 [2003], *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte.
- GARCIA Florence, 2009, « Complémentarité de la recherche et des actions de terrain. Le travail de prévention VIH et d'accès aux droits avec les personnes prostituées », *Tracés*, hors-série, p. 157-164.
- GARFIELD Gail, 2016 [2005], « Ce que nous savons d'expérience », trad. C. Fourton, *Tracés*, n° 30, p. 203-223.
- GIRAUD Colin, 2016, « La vie homosexuelle à l'écart de la visibilité urbaine. Ethnographie d'une minorité sexuelle masculine dans la Drôme », *Tracés*, n° 30, p. 79-102.
- HERTZOG Irène-Lucile, 2017, « Le travail re-productif des femmes : le cas de l'assistance médicale à la procréation (AMP) en France », *Tracés*, n° 32, p. 111-132.
- IACUB Marcela, 2008, « Droit, mœurs et bioéthiques. Entretien avec Marcela Iacub », *Tracés*, n° 14, p. 237-257.

- KRAMER Fritz et LÜDTKE Alf, 2011 [2004], « Les formes de la violence. Entretien avec Wolfgang Sofsky » [en ligne], trad. F. Heimburger et S. Goldblum, *La vie des idées*, [URL : <http://www.laviedesidees.fr/Les-formes-de-la-violence.html>], consulté le 24 octobre 2018.
- KREPLAK Yaël et LAVERGNE Cécile, 2008, « Les pragmatiques à l'épreuve du pragmatisme. Esquisse d'un "air de famille" », *Tracés*, n° 15, p. 127-145.
- LARRÈRE Catherine, 2012, « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *Tracés*, n° 22, p. 105-121.
- LA VALLE Nathalia éd., 2014, dossier « Pilar Calveiro », *Tracés*, hors-série.
- LE RENARD Amélie, 2016, « "Ici, il y a les Français français et les Français avec origines" : reconfigurations raciales autour d'expériences de Dubaï », *Tracés*, n° 30, p. 55-78.
- MARZOUKI Nadia, 2015, « La réception française de l'œuvre de Saba Mahmood et de l'asadisme », *Tracés*, hors-série, p. 35-51.
- MATHIEU Lilian, 2009, « Étudier la prostitution au sein de l'association Cabiria. Retour réflexif sur une expérience de recherche », *Tracés*, hors-série, p. 145-155.
- MERTEUIL Morgane et SCHAFFAUSER Thierry, 2017, « Le travail du sexe : entretien croisé avec Morgane Merteuil et Thierry Schaffauser », *Tracés*, n° 32, p. 215-236.
- MONNET Éric, 2013, « L'open access : la schizophrénie française » [en ligne], *Carnet de Tracés*, [URL : <https://traces.hypotheses.org/805>], consulté le 20 octobre 2018.
- MORLEY Chantal, 2004, « Masculin/féminin. Le genre des technologies de l'information », *Revue française de gestion*, n° 158, p. 67-86.
- NICOLAS Frédéric 2017, « L'agriculture biologique : un travail pas comme les autres? », *Tracés*, n° 32, p. 69-90.
- PONSARD Nathalie, 2018, « Figures de la singularité dans le monde ouvrier militant en France (seconde moitié du xx^e siècle) », *Tracés*, n° 34, p. 47-64.
- POTIN Yann, 2015, « Qui sommes-nous ? Une esquisse de morphologie du comité de rédaction (1990-2015) », *Genèses*, n° 100-101, p. 9-19.
- ROUSSEL Diane, 2010, « La description des violences féminines dans les archives criminelles au xvi^e siècle », *Tracés*, n° 19, p. 65-81.
- TANGY Lucie, 2008, « Le sens du consentement dans l'œuvre de Judith Butler », *Tracés*, n° 14, p. 277-293.
- TILLY Charles, 2010 [1969], « La violence collective dans une perspective européenne », trad. A. Perdoncin, *Tracés*, n° 19, p. 183-214.
- VUATTOUX Arthur, 2014, « *Gender and judging*, ou le droit à l'épreuve des études de genre », *Tracés*, n° 27, p. 123-133.